

VILLERS SAINT PAUL



HORAIRES D'ÉTÉ

DES SERVICES MUNICIPAUX

► Monsieur **le Maire** n'assurera pas ses permanences du 17 juillet au 24 août inclus, elles reprendront le 28 août.

► Du 15 juillet au 24 août, **la Mairie** fermera à 17h tous les jours et sera fermée les samedis.

► **Le centre de loisirs** sera ouvert du 8 juillet au 30 août inclus. Il sera fermé le 15 et 16 août.

► **La crèche collective** sera fermée du 29 juillet au 23 août inclus. Réouverture le lundi 26 août.

► **La crèche familiale** sera fermée du 29 juillet au 16 août inclus. Réouverture le 19 août.

► **Le service culturel** fermera du 1^{er} au 26 août inclus.

► **La Bibliothèque** passera aux horaires d'été du 8 au 31 juillet. Elle sera fermée du 1^{er} au 26 août inclus.

► **Le centre social** sera fermé du 1^{er} au 26 août inclus.

**Supplément
au Bulletin municipal
JUIN 2019**

Directeur de la Publication
Gérard Weyn
Mairie de Villers-Saint-Paul
☎ 03 44 74 48 40
🌐 www.villers-saint-paul.fr

INFORMATIONS

FÊTE DE LA VILLE ET DES ASSOCIATIONS

► **samedi 22 juin de 12h à 18h au parc de la Brèche**
**La fête se déroulera, sur le thème
du cirque et des arts de rue.**

Cette journée est l'occasion pour les services municipaux, intercommunaux et les nombreuses associations villersaises de présenter leurs activités.

Le comité des Fêtes assurera la restauration à partir de 12h.

Des animations seront proposées à partir de 14h.

Dès 12h, venez gratuitement à la fête en calèche.

Arrêts : ► Parvis de la Mairie.

► Mortefontaine (Pharmacie Léourier).

► Parc de la Brèche.

MON ÉTÉ À VILLERS

**Du lundi 8 juillet au samedi 27 juillet 2019,
le Trait d'union et les services de la ville
vous proposent diverses animations :**

► **CHAQUE MERCREDI**

Venez profiter, de 11h à 18h, des nombreuses animations gratuites au parc de la Brèche.

► **DES SORTIES CHAQUE SEMAINE**

Le Parc Saint Paul : les mardis 9, 16 et 23 juillet.

Le Touquet : vendredi 12 juillet, samedis 20 et 27 juillet.

Les inscriptions ont lieu à l'espace Pierre Perret.

• mardi 2 juillet de 14h à 20h,

• mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 juillet de 14h à 17h30.

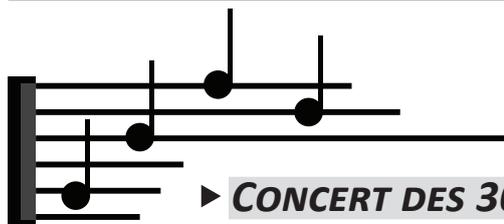
Pour joindre l'équipe du centre socio-culturel Le Trait d'union :

📍 Espace Pierre Perret - Cavée des Renards à Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 66 32 55

✉ espacepierreperret@villers-saint-paul.fr

LE C.A.E.M. VILLERSOIS



► **CONCERT DES 30 ANS**

**Mercredi 12 juin à 19h
à la salle Henri Salvador**

Les élèves et les professeurs du CAEM vous donnent rendez-vous pour un concert anniversaire exceptionnel.

Entrée gratuite.

Informations

☎ 03 44 74 04 92

✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr

► **INSCRIPTIONS**

AU CAEM VILLERSOIS

Du mardi 18 au vendredi 28 juin au service culturel (26 boulevard de la République).

► **Mardi 15h à 17h, mercredi de 14h à 17h, vendredi 15h à 18h (ou sur rendez-vous).**

Les inscriptions à l'école de musique, c'est maintenant !

Éveil musical (à partir de 5 ans),
formule cours d'instrument et atelier(s).

Démarches :

☎ 03 44 74 04 92

✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr

Renseignements parcours musical :

Séverine Maret ☎ 06 14 72 61 17

BIBLIOTHÈQUE COLETTE

► **LA BIBLIOTHÈQUE AUX BÉBÉS »**

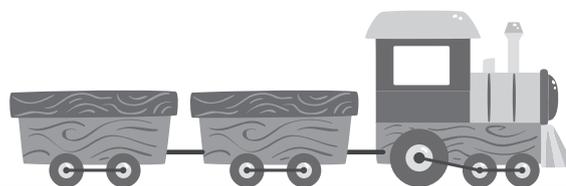
**Vendredi 7 juin
de 9h15 à 10h sur inscription**

Un vendredi par mois, mamans, tatas, mamies, nounous, venez partager avec vos tout petits, le plaisir d'écouter et de lire des histoires adaptées aux très jeunes lecteurs de 3 mois à 2 ans.

Sur inscription - Places limitées.

Renseignements : ☎ 03 44 74 51 52

✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr



LES PETITS TRAINS DANS LE PARC DE LA BRÈCHE

Les petits trains de l'AVO seront dans le parc de la Brèche (si la météo le permet).

► **Samedi 22 juin de 14h à 18h - Fête de la Ville.**

► **Dimanche 21 juillet de 14h à 18h.**

► **Dimanche 18 août de 14h à 18h.**

► **Samedi 21 septembre de 14h à 18h.**

► **Dimanche 22 septembre de 14h à 18h - Clôture de la saison.**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez emménagé récemment, et vous vous posez des questions dans les domaines administratifs, éducatifs, culturels, sociaux, sportifs...

Pour faciliter votre installation la commune souhaite vous inviter à un cocktail de bienvenue.

Faites-vous connaître au Trait d'union en précisant vos noms, votre adresse et la date de votre arrivée à Villers-Saint-Paul.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Bénéficiez gratuitement de conseils de sécurité et d'une surveillance de votre habitation pendant votre absence.

Fiches à télécharger sur le site de la ville :

Accès direct/En téléchargement/Police municipale
ou à retirer à la Police Municipale :

📍 26, rue Belle Visée

☎ 03 44 74 48 48

MARCHÉ 100% PICARD

► **Dimanche 2 juin de 10h à 18h30**

Le Marché 100% Picard, organisé par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) en coopération avec les 11 communes de l'ACSO, s'installe sur les bords de l'Oise à Saint-Maximin et St-Leu d'Esserrent.

Cet événement rassemble de nombreux producteurs locaux qui viennent vendre leurs produits. Le marché met aussi en place divers ateliers, spectacles et promenades.

Entrée libre et gratuite.

VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

► Du 8 juillet au 30 août "le tour du monde en 38 jours"

Une équipe dynamique et compétente propose aux 3-15 ans, des activités manuelles, cuisine, piscine, mini camps... dans une ambiance chaleureuse et un cadre convivial.

Les inscriptions (3-15 ans) et les réservations (3-11 ans) sont obligatoires pour les enfants qui ne sont pas venus au centre de loisirs durant l'année scolaire 2018/2019, auprès du Service enfance de la Mairie ou par mail : ✉ alsh.peri@villers-saint-paul.fr.

INSCRIPTIONS

jusqu'au 22 juin pour la 1^{er} semaine de juillet.

jusqu'au 29 juin pour la 2^e semaine de juillet.

jusqu'au 6 juillet pour la 3^e semaine de juillet.

jusqu'au 13 juillet pour la 4^e semaine de juillet.

jusqu'au 19 juillet pour la 1^{er} semaine d'août.

jusqu'au 26 juillet pour la 2^e semaine d'août.

jusqu'au 2 août pour la 3^e semaine d'août.

jusqu'au 9 août pour la 4^e semaine d'août.

Les réservations, modifications ou annulations doivent être effectuées 15 jours avant la ou les semaines que vous sollicitez. Vous pouvez réserver 1, 2, 3, 4 semaines... Toute semaine réservée sera facturée.

En cas de réservation hors délais (soumise à dérogation) votre tarif sera multiplié par 2.

Le centre sera fermé le 15 et 16 août.

INSCRIPTIONS 2019/2020

PÉRISCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE

CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire, il est impératif que les démarches soient effectuées entre le 2 mai et le 31 juillet 2019.

PIÈCES À FOURNIR

Pour l'inscription

- Carnet de santé.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (les factures de téléphones mobiles ne sont pas acceptées).
- Attestation de travail délivrée par l'employeur ou contrat de travail avec le dernier bulletin de salaire du ou des parents pour l'inscription au périscolaire et à la restauration, pour les enfants en petite et moyenne section de maternelle.

Si vous n'avez pas fait calculer votre quotient 2019, vous devez apporter

- Avis d'imposition 2018 sur revenus 2017.
- Dernière quittance de loyer ou échéancier immobilier.
- Attestation de droit de la CAF de moins de 3 mois.

Les inscriptions ont lieu au Service enfance de la Mairie. ☎ 03 44 74 48 47

POUR LES ENFANTS QUITTANT L'ÉCOLE PRIMAIRE

► 25 juin à 18h30

La Municipalité offre une calculatrice aux élèves quittant l'école primaire pour rentrer en 6^e.

La cérémonie aura lieu à la salle Georges Brassens.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Inscriptions des enfants nés en 2016 et pré-inscriptions (validées dans la mesure des places disponibles) des enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017.

Documents indispensables :

- carnet de santé.
 - livret de famille.
 - CNI du parent.
 - justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Dans certains cas, d'autres documents peuvent vous être demandés pour finaliser l'inscription.

Les inscriptions ont lieu au Service enfance de la Mairie. ☎ 03 44 74 48 47

PLAN DE PRÉVENTION DE LA CANICULE

Le plan de prévention de la canicule recense les personnes les plus vulnérables aux fortes chaleurs. Une veille saisonnière sera activée du 1er juin au 31 août 2019.

Dans l'éventualité d'une vague de chaleur qui dure plusieurs jours et nuits, l'alerte canicule sera déclenchée par Le Préfet de l'Oise.

Âgé(e) de plus de 65 ans et ou, en situation de handicap, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le registre communal.

Ainsi, des agents du C.C.A.S. pourront s'assurer de votre bien-être et de votre sécurité, vous prodiguer les conseils nécessaires à la gestion de ces chaleurs extrêmes, alerter les personnes qui pourront vous venir en aide.

Modalités d'inscription :

CCAS ☎ 03 44 74 32 90

Horaires d'accueil : Mardi et vendredi de 13h30 à 17h et mercredi de 13h30 à 18h.

ANNUAIRE DE LA VILLE

Si vous souhaitez faire référencer votre association, votre entreprise, votre commerce, modifier les informations déjà répertoriées ou ne plus apparaître dans cette publication, contactez le Service communication.

Les renseignements sont à retourner pour le 15 juin, dernier délai.

Passée cette date, la ville ne garantira pas la publication des informations.

Service communication

☎ **03 44 74 48 68**

✉ **communication@villers-saint-paul.fr**

SPORT À L'ÉCOLE

Les Olympiades auront lieu au Gymnase Le Pite de 10h à 15h30.

► Le 17 juin pour les grandes sections de maternelles ► le 18 pour les CP ► le 20 juin pour les CE1 et les CE2.

► Les CM1/CM2 ont rendez-vous le 11 juin pour le **Challenge Athlétisme** au Stade Pétenot.

► Les CM1/CM2 se retrouveront au gymnase Salvador le 13 juin pour le **Challenge Tennis de Table**.

Merci aux parents qui participeront à l'encadrement des activités.

SECOURS POPULAIRE

L'épicerie solidaire du Secours populaire est ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30 au 21 bis rue Belle Visée.

Les personnes en difficulté peuvent bénéficier d'un colis alimentaire gratuit en prenant rendez-vous pour l'ouverture d'un dossier.

ANIMATION

« MAINTIEN EN FORME »

Le C.C.A.S. propose une seconde session de l'activité « maintien en forme », de septembre à décembre 2019, réservée aux personnes de plus de 60 ans.

Les cours se déroulent le mardi après-midi de 14h à 15h30 à la salle de la Résidence Louise Michel.

Un certificat médical est obligatoire.

Participation de 6,50 euros pour les personnes non-imposables et 18 euros pour les personnes imposables.

Renseignements et inscriptions au CCAS

☎ **03 44 74 32 90**

Horaires d'accueil : Mardi et vendredi de 13h30 à 17h et mercredi de 13h30 à 18h.

COMMÉMORATIONS

► **La cérémonie de commémoration de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine** aura lieu le **13 juin à 17h**.

► Celle de **l'Appel du 18 juin 1940** aura lieu le **18 juin à 17h**.

► Celle de **la Fête nationale** aura lieu le **14 juillet à 11h**.

► **La cérémonie de commémoration de la libération de Villers-Saint-Paul** aura lieu le **1^{er} septembre à 11h15**.

Toutes ces commémorations se dérouleront sur le parvis de la Mairie, place François Mitterrand.